

S.I.V.O.S. DE COURTOIS ET DE NAILLY
Mairie- 18 rue de l'Eglise
89100 COURTOIS-SUR-YONNE

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE
CONSEIL SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2026 - 18h30

L'An deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à 18 heures 30 minutes, les membres du Comité Syndical, proclamés par délibérations des communes adhérentes, se sont réunis à la mairie de Courtois-sur-Yonne, sous la présidence de Monsieur Cédric MONTAGNE.

Présents : : C. MONTAGNE, S. MAUBERT, G. ROYER, P. REGNARD, V. CAMPION, titulaires.

Absent(s) excusé(s) : : E. BERTHAULT, A. CARTIER, M. MIRANDA, titulaires
S. HENRIQUES, P. SOULAGE, M. VERIEN, DE BONA, suppléants

Secrétaire de séance : R. ROYER

N° Délibération	objet de la délibération	Sens des votes - Approbation
D2026-09-024	INSTAURATION D'UN TARIF DE REPAS CANTINE POUR ENFANT AVEC UN PAI	Adoptée à l'unanimité
D2026-09-025	REMBOURSEMENT FRAIS DE TRANSPORT COLLECTIF COOPERATIVE SCOLAIRE DE NAILLY	Adoptée à l'unanimité
D2026-09-026	DECISION MODIFICATIVES BUDGETAIRES N° 1/2026	Adoptée à l'unanimité
D2026-09-027	AVANCEMENT DE GRADE - CREATION POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Adoptée à l'unanimité

Publié et affiché le

Pour extrait conforme,
Georgette ROYER
Secrétaire de séance

Pour extrait conforme,
Cédric MONTAGNE
Président du S.I.V.O.S DE COURTOIS ET DE NAILLY

